Cinquante troisième année. - N° 184 A Lundi 23 et mardi 24 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2945

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Extrait de jugement

Date : 17 septembre 2019.
Jugement d'interdiction de gérer.
820 915 908 RCS Aix-en-Provence.
KAPP.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Sigle : KAPP.
Activité : Edition de logiciels outils de développement et de langages.
Adresse : 67, chemin Gambetta, Bâtiment 10, 13100 Aix-en-Provence.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Medini Karim pour une durée de 5 ans ans.